

DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF: LES SÉPULTURES DE L'ABRI DES ATOURS À DINANT (NAMUR)

Nicolas CAUWE ¹

Avec la collaboration de Ben Bellefroid², Laurence Cammaert³, Philippe Lacroix⁴, Ann Marchal³
et Frans Steenhoudt¹

1. Introduction

L'abri des *Autours*, situé dans le haut des *Roches de Freyr* (rive droite de la Meuse, à quelques kilomètres en amont de la ville de Dinant), avait déjà été partiellement fouillé (travail ancien et inédit), ce qui laissait apercevoir çà et là quelques fragments d'os humains. Il était donc permis d'espérer la mise au jour des restes d'une sépulture. Les travaux menés en 1992 et 1993 par les Musées royaux ne furent pas vains, car trois ensembles funéraires d'époques différentes ont été enregistrés (Cauwe *et al.*, 1992). Avant même d'en entreprendre l'étude approfondie, ce site propose une donnée entièrement nouvelle, à savoir une étendue chronologique du phénomène collectif peu pressentie jusqu'ici. En effet, deux tombes collectives possédaient du mobilier funéraire

permettant de leur assigner des attributions culturelles plus anciennes qu'à l'accoutumée. La plus récente appartient très vraisemblablement à la civilisation de Michelsberg (Néolithique moyen, entre - 4.250 et -3.400), tandis que la seconde semble être l'oeuvre de Mésolithiques. La troisième sépulture, individuelle cette fois, est stratigraphiquement aussi ancienne que la tombe collective mésolithique, mais ne possède aucun mobilier funéraire.

2. Un antécédent des sépultures collectives néolithiques

Après un premier comptage rapide des ossements récoltés, on estime le nombre d'individus de la sépulture collective mésolithique (tombe n°2) à trois minimum, dont au moins un enfant. Ce chiffre risque

¹ Attaché aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

² Etudiant à la Katholieke Universiteit Leuven

³ Licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université Libre de Bruxelles

⁴ Contractuel de l'ASBL "Centre pour l'Etude et le Sauvatege du Néolithique en Wallonie"

d'être multiplié, lorsque l'étude anthropologique sera entamée. Les squelettes des défunts étaient disloqués, à l'exception d'un seul, sans doute le dernier apporté dans la sépulture. Celui-ci fut probablement déposé assis, le dos appuyé contre la paroi de l'abri, les jambes repliées devant lui. Ainsi, le bas de la colonne vertébrale, le bassin et les fémurs ont été retrouvés en connexion anatomique, tandis que les restes osseux du haut du corps, les cervicales, les côtes et le crâne, gisaient parmi les os des jambes et des bras, le squelette s'étant effondré sur lui-même.

Cette situation n'est pas exceptionnelle. Bien souvent, il fut observé dans les sépultures néolithiques que les ossuaires se formaient par l'ajout régulier de défunts: les os déjà présents dans la tombe étaient déplacés, soit pour obtenir un gain de place dans la sépulture, soit pour des raisons rituelles, ou encore pour ces deux causes à la fois. Mais souvent, le dernier inhumé est retrouvé en connexion anatomique, quelques os ayant subi de légers déplacements inhérents aux activités des fouisseurs (renards, blaireaux, etc.; à ce propos on consultera Dewez *et al.*, 1986; Cauwe et Otte, 1992; ou encore Henderickx et Dubois, 1990).

Pour tout mobilier funéraire, des restes de faune calcinée et quelques petites lames en silex étaient mêlés aux défunts mésolithiques. Ce sont les lames, dont la facture est assez caractéristique, qui permettent d'estimer aujourd'hui l'âge de la sépulture au moins à l'époque mésolithique. Il est cependant nécessaire d'attendre la confirmation des datations radiométriques (méthode du ^{14}C), pour se faire une idée plus précise de la place de cette sépulture dans la chronologie.

3. Autre civilisation, même rite

C'est également le mobilier funéraire qui permet une première approche de l'âge du deuxième ensemble sépulcral de l'abri des *Autours* (tombe n°1). Les morts étaient accompagnés de deux outils en silex taillé (un grattoir et une lame retouchée), de quelques petits tessons en terre cuite, de deux perles en nacre et, fait plus remarquable, d'outils en os et en bois de cervidé. Ces derniers, difficilement conservables, n'ont été que trop rarement mis au jour dans des sites préhistoriques de cette époque. On connaît des comparaisons à Spiennes (Hainaut; Hubert, 1979) et à Mairy (Ardenne française; Sidéra, comm. pers.), deux sites d'habitat de la civilisation de Michelsberg.

Typologiquement, les outils en os de l'abri des *Autours* se classent en trois catégories: trois poinçons en os polis, deux lames de bois en cerf et deux "spatules" découpées sur des côtes de cervidé ou de bovidé. La fonction de ces dernières nous échappe totalement pour le moment, mais un examen attentif des traces d'usure de l'os permettra peut-être d'évoquer l'une ou l'autre utilité à ces objets.

La sépulture michelsberg de l'abri des *Autours* est également un ossuaire, comptant au moins quatre individus adultes et juvéniles. Quelques connexions anatomiques s'observent encore, mais la position originelle des défunts n'est plus décelable. Mais il semble que les bouleversements des corps ne soient pas dus uniquement aux conditions d'enfouissement, ils seraient en partie l'oeuvre délibérée des préhistoriques eux-mêmes.

4. Une sépulture individuelle

La sépulture n°3 est une tombe individuelle, où la totalité du squelette est conservée en connexion anatomique. Le

défunt a été retrouvé à l'extrémité sud de l'abri, contre la paroi rocheuse, la tête tournée vers l'ouest, le corps couché sur le dos, les jambes repliées afin de ramener les genoux sur la poitrine, les pieds et les mains se confondant à hauteur du bassin. Le bas du corps (jambes et bassin) était recouvert d'ocre rouge. Aucun mobilier funéraire n'accompagnait cette troisième sépulture.

4.1. Cadre chronologique

La datation de cet ensemble n'est pas aisée. En l'absence de mobilier funéraire, il faut se contenter d'établir une chronologie relative par rapport aux deux autres tombes. La plus récente du gisement (tombe n°1) est très probablement Michelsberg (voir *supra*) et la tombe individuelle (tombe n°3) lui est stratigraphiquement antérieure. Il est par ailleurs difficile d'évoquer pour la tombe individuelle le Néolithique ancien, les civilisations d'origine balkano-danubienne, le Rubané dans ce cas-ci, n'ayant colonisé que les plateaux loessiques de la moyenne Belgique. La sépulture n°3 appartiendrait donc au moins à une phase plus ancienne du Michelsberg, voire au Mésolithique.

D'autre part, le squelette fut découvert enfoui dans des couches sédimentaires antérieures au recouvrement de la tombe collective n°2, provisoirement attribuée au Mésolithique sur base du mobilier funéraire (quelques petites lamelles en silex au débitage non néolithique). Mais la tombe individuelle fut très probablement creusée, donc enfouie dans des niveaux plus anciens (couches 5a et 5b, fig. 1). D'autre part, on ne sait encore rien de l'âge de la couche qui ferme la sépulture collective (couche 6, fig. 1). Ainsi d'un point de vue chronologique, la comparaison des positions stratigraphiques de ces deux ensembles n'apporte aucun élément pour décider de l'antériorité de l'un sur l'autre, ni sur leur éventuelle contemporanéité. Le seul

fait indiscutable est que la couche 6 est postérieure à la couche 5, ce qui signifie que le creusement de la tombe individuelle a précédé dans le temps le recouvrement de la sépulture collective. Doit-on en croire que la sépulture individuelle est la plus ancienne? Le choix est tentant, mais ne s'appuie sur aucun élément fiable pour le moment.

Un rapide examen de la micro-faune récoltée au contact de la sépulture individuelle évoque une phase tempérée (il ne s'agit pas ici d'une analyse au sens strict, mais d'un premier comptage qu'une étude scientifique devrait réexaminer). Mais la prudence s'impose: le corps était enfoui dans un niveau cryoclastique très lâche, non soutenu par un sédiment (amas de cryoclastes secs). Il s'agit là d'un milieu extrêmement favorable à de multiples percolations de petits éléments: les plus petites phalanges et des esquilles d'os fragmentés furent retrouvées plusieurs centimètres sous le corps en connexion. La palynologie et les études sur la petite faune risquent de ne pas représenter la réalité climatique correspondant à cette couche cryoclastique.

4.2. Une fosse, un recouvrement et le maintien du corps en position contractée

La nature des sédiments qui entourent le squelette interdit l'observation directe d'aménagements (creusement d'une dépression pour y déposer le corps ou recouvrement de celui-ci, par exemple). Pourtant le corps ne fut pas découvert strictement horizontal, la colonne vertébrale accusait un fléchissement à sa base (du côté des vertèbres lombaires), les vertèbres cervicales étant les plus élevées. Il est donc fort probable qu'une petite fosse fut aménagée, avant de déposer le corps.

Le fait de retrouver la sépulture à cheval sur deux couches sédimentaires

légèrement différentes appelle quelques réflexions. Ces deux dépôts ne laissent apparaître aucune trace d'un creusement pour déposer le corps, ni de son recouvrement. En effet, les deux niveaux traversent la sépulture, sans perturbation dans leur succession. Il y a donc une inadéquation entre les sédiments apparemment non perturbés et le fait de découvrir aujourd'hui un squelette où tous les éléments sont, à quelques détails près, dans leur position naturelle les uns par rapport aux autres. Les chances de découvrir un squelette où toutes les connexions anatomiques sont préservées sont très minces. Si un corps est abandonné en surface, sans protection aucune, il est illusoire d'imaginer que l'on puisse exhumer quelques millénaires plus tard son squelette entièrement conservé, sans déplacement de ses composants. Le recouvrement du corps au moment de son inhumation est donc une condition essentielle à sa préservation, même si l'observation ne peut plus en être faite ici.

D'ailleurs, il est fort possible que les couches 5a et 5b, dans lesquelles fut retrouvée la sépulture, ne forment qu'un seul horizon, aujourd'hui subdivisé sur base des percolations différentielles d'apports plus récents. La continuité des deux strates au travers de la sépulture ne serait que factice, mais la conservation de structures aussi ténues qu'une petite fosse ou qu'un mélange de sédiments consécutif à un recouvrement du corps s'en trouve d'autant plus altérée pour l'observateur d'aujourd'hui.

Une exception existe à la préservation relativement bonne du squelette: le crâne n'est conservé que partiellement. La moitié de la face, le temporal et le pariétal droit ainsi que la partie droite de l'occipital ont disparu: il s'agit des parties du crâne orientées vers le haut. Malgré un tamisage fin des sédiments, les fragments manquants n'ont pas été retrouvés. Le demi crâne encore en

place était rempli du sédiment cryoclastique sec, qui ne peut être considéré ici comme un agent destructeur: il ne fit que remplir la place vide, sans emporter avec lui les fragments manquants de la calotte crânienne.

La position du corps du défunt est assez peu naturelle: les genoux sont ramenés devant le torse, les pieds sont à hauteur de la ceinture pelvienne, tandis que le tronc (ceinture scapulaire, côtes et rachis) est en décubitus dorsal. Une telle position est difficile à maintenir, à moins de lier le corps ou de l'enfermer dans un sac ou un caisson. Ici à nouveau, les traces matérielles manquent, mais le squelette, par l'observation et l'enregistrement précis de sa position, possède encore en lui ce témoignage fugace et fragile.

La contraction du corps et la présence d'ocre empêchent de douter du caractère intentionnel de la sépulture. On peut donc penser raisonnablement qu'une petite fosse peu profonde fut creusée pour recevoir un corps, maintenu artificiellement dans une position fléchie. Une protection, dont nous ne connaissons pas la nature, protégea le squelette post-crânien, tandis que seul le crâne fut touché par des phénomènes atmosphériques ou par des animaux fouisseurs qui emportèrent sa moitié droite. Ces faits peuvent se déduire, mais sont oblitérés par des sédiments inaptes à en conserver les traces tangibles.

5. Conclusion

Deux sépultures de l'abri des *Autours* possèdent tous les caractères qui définissent les tombes collectives en grotte du Néolithique récent de Belgique. Elles appartiennent pourtant à des périodes antérieures, l'une au Mésolithique, l'autre à la civilisation de Michelsberg. Placées dans le contexte général de l'évolution des rites

funéraires, elles sont une illustration remarquable de l'hypothèse de la continuité des rites funéraires du Mésolithique au Néolithique récent, le Rubané ne faisant pas partie de ce courant religieux. Ainsi, il apparaît que les transformations économiques, issues en grande partie du Néolithique ancien danubien (dont la civilisation rubanée), n'engendrent pas nécessairement l'abandon des façons de penser précédentes (van Berg et Cauwe, sous presse).

Au Néolithique moyen, dans d'autres régions d'Europe (Bretagne, Irlande, Angleterre, Portugal, sud de la Scandinavie,...), la tradition des inhumations collectives se voit doublée d'une architecture monumentale. Il ne s'agit pas de tirer celle-ci des rites du Mésolithique, malgré que ce dernier semble être à l'origine du "culte des ancêtres" du Néolithique moyen et récent. Les inhumations collectives, l'usage de cavités naturelles et les manipulations des corps seraient une tradition ancienne, tandis que les aménagements autour des sépultures ou leur architecture appartiendraient à l'individualité de chaque groupe culturel.

L'abri des *Autours*, dont l'exploration est à présent terminée, est un site d'importance majeure pour l'étude des rites funéraires de la préhistoire, par la présence en un même lieu de trois sépultures d'époques différentes. Dans un tel contexte, il est fondamental de procéder au plus vite aux datations de ces ensembles, afin de confirmer l'ancienneté de la tombe collective n°2 et d'établir la place de la tombe n°3 dans l'histoire des rites funéraires. Cette tombe individuelle montre une ambiance rituelle totalement différente des deux autres: inhumation d'un seul corps couvert d'ocre et sans mobilier, qui jamais ne fut manipulé ni déplacé par la suite.

6. Bibliographie

-CAUWE N. et OTTE M., 1992. Sépultures néolithiques sous abris naturels en Belgique. *Anthropologie et Préhistoire: résultats et tendances. Actes du colloque de Sarriens, 2-4 septembre 1989* (Etudes et Prospective Archéologiques), pp.49-57.

-CAUWE N., STEENHOUDT F. et BOSQUET D. 1992. Deux sépultures collectives dans un abri-sous-roche de Freyr: pérennité d'un site funéraire du Mésolithique au Néolithique moyen-récent. *Notae Praehistoricae*, 12: 163-165.

-DEWEZ M., GILOT E. et TOUSSAINT M., 1986. L'ossuaire néolithique de l'Abri Masson (Sprimont). *Société Wallonne de Palethnologie*, Mémoire n°6, 59 p.

-HENDERICKX L. et DUBOIS J., 1990. L'apport archéologique et paléontologique de l'abri de la Sigillée (Juzaine-Bomal, province du Luxembourg). I. Résultats des fouilles. *Anthropologie et Préhistoire*, 101, pp.7-45.

-HUBERT F., 1979. Le camps Michelsberg de Spiennes. *Conspectus MCMLXXVIII* (= *Archaeologia Belgica* 213), pp.38-41.

-van BERG P.-L. et CAUWE N., sous presse. *Figures humaines mégalithiques: histoire, style et sens*. Milano, 68 p.

Légende de la figure

Coupe I/J de l'abri des *Autours* :

- couche 1 (a & b): argile, sans cailloutis; couche 2: variante plus argileuse de la couche 6; couche 3a: terre argileuse de couleur brune, contenant un petit cailloutis assez dense; couche 3b: très proche de la couche 3a, mais nettement moins humique que cette dernière. C'est ce niveau qui contient la tombe n°1 (Michelsberg); couche 3c: couche semblable à la couche n°3a, mais fortement indurée par des précipitations calciques; couche 4: argile contenant un fin cailloutis; couche 5 (a & b): dépôt cryoclastique, sans aucun ciment de nature humique ou argileuse. Le niveau 5b présente un cailloutis très fin, tandis que le niveau 5a est composé d'éléments de dimensions un peu plus importantes. La tombe n°3, découverte en 1993 est à cheval sur les niveaux 5a et 5b; couche 6: dépôt en forte pente, assez argileux et de teinte brun-gris. Ce niveau contient la sépulture n°2 (sans doute mésolitique); couche 7: couche cryoclastique, contenue dans un sédiment brun-orange assez argileux; couche 8: niveau composé d'un fin cailloutis cryoclastique, mêlé à un rare sédiment gris; ensemble n°9: concentration de blocs de pierre, ne contenant aucun artefact. La concentration de ces blocs de pierre et leur alignement sur une longueur de 3 mètres, dans le sens ouest-est, semblent évoquer une "structure" dont le contexte fut sans doute détruit par les fouilles clandestines qui nous ont précédés.

